

MSA: Contrôle ordinaire

8 septembre 2020 (Lausanne, le matin)

Durant une demi-journée, nous allons analyser le contenu ainsi que les messages clés du MSA «Contrôle ordinaire». Lors de ce séminaire seront discutées les nouveautés et les évolutions de la pratique figurant dans cet ouvrage.

- Evaluation des risques, planification de l'audit, exécution des vérifications et établissement du rapport.
- Utilisation efficace des technologies de l'information dans le cadre de l'audit et l'analyse des données.
- Aspects spécifiques à prendre en considération lors de l'audit de comptes consolidés.

Séminaire récurrent
avec mises à jour



**EXPERT
SUISSE**

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Public visé

Ce séminaire s'adresse principalement aux auditeurs et aux responsables de mandats qui assument des contrôles ordinaires de comptes statutaires et de comptes consolidés. Il s'adresse aussi à l'ensemble des professionnels qui dans le cadre de leurs activités doivent avoir une connaissance approfondie du métier de l'auditeur.

Contexte et problématique

Avec la sortie du MSA «Contrôle ordinaire», le domaine de l'audit n'a pas été révolutionné. Toutefois, la terminologie présente dans les NAS 2013 de même que les évolutions de la pratique de ces dernières années ont été prises en considération. Pour celui qui se doit d'offrir des services d'audit de haute qualité et conformément à la méthodologie actuelle trouvera dans le contenu de ce tome de nombreuses explications et détails.

Objectifs

Ce séminaire d'une demi-journée donnera le contenu général et les messages clés de ce MSA. Les participants seront ainsi mieux préparés pour les prochains audits.

Thèmes

- Approche d'audit orientée sur les risques
- Vérification de la proposition concernant l'emploi du bénéficiaire
- Utilisation des technologies de l'information (TI) dans le cadre de l'audit
- Aspects particuliers de l'audit des comptes consolidés

Méthode

Au cours de ce séminaire, les informations générales pertinentes sont expliquées et ensuite utilisées à l'aide de cas pratiques. Ce séminaire offre la possibilité d'un échange constructif entre les participants et les intervenants.

Documents à consulter à titre de préparation

- Manuel Suisse d'Audit, volume «Contrôle ordinaire»
- Normes d'audit suisses (NAS), édition 2013

Responsable de séminaire et conférencier

Yves Darbellay, expert-comptable diplômé, Directeur général – Associé, Fiduciaire FIDAG SA, membre de la commission d'audit d'EXPERTSuisse, chargé de cours à HEC Lausanne, yves.darbellay@fidag-sa.ch, www.fidag-sa.ch

Date

08.09.2020 le matin

Lieu

Hôtel de la Paix
Avenue Benjamin Constant 5
1003 Lausanne
www.hoteldelapaix.net

Prix du séminaire

CHF 410.– non-membre
CHF 360.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTSuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 4 heures par EXPERTSuisse.

Information/Administration

- Non-membre
 Membre ASAI
 Collaborateur spécialisé ou expert
membre individuel d'EXPERTsuisse

MSA: Contrôle ordinaire

- 8 septembre 2020 (Lausanne, le matin)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Adresse privée

Société

Rue

Complément sur la société

NPA/Ville

Rue

Téléphone privé

NPA/Ville

- Facture à l'adresse privée
 Facture à l'adresse professionnelle
 Correspondance à l'adresse privée
 Correspondance à l'adresse professionnelle

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

- Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:

EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59
ou via notre site internet www.expertsuisse.ch

Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:

Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

**Délai d'inscription/Annulation:
Un mois avant le date du séminaire**

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, l'Académie se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais
Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.-
Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.